

PROCESVERBAL
du CONSEIL D'ECOLE
du mardi 12 février 2019

Présents :

M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole
Mme BETOUS Déléguée départementale de l'éducation nationale
Mme. ROLLAND Conseillère municipale
Mmes. LE DEROFF, ROSSIGNOL, Enseignantes Adjointes
Mrs. CRENN, ORLEAT, SAUSSEAU Enseignants Adjointes
Mme. ARBLADE Employé municipale Référente personnel de service.
Mme. ORLEAT Employée municipale en charge de la BCD
Mmes. CAILLON, COMBES, GARNIER, MICHEL, SAUVIGNON, TOURNADE Parents d'élèves titulaires et suppléants

Excusés :

Mme. VIE Inspectrice de l'Education nationale
Mme. RAYNAL, Psychologue scolaire
Mmes. MANARI et RAVEL et Mrs. BOURDEJEAU et MANARI, Représentants PE
Mmes DOSSON et HYVERNAUD Enseignantes
Mrs. CHEVAL, KODJAGUEUZIAN, ROUSSEAU Enseignants
Mme LAGOUTTE Responsable restauration scolaire
M. YVANES Directeur général des services

Absents :

Ouverture de la séance : 18h10

Secrétaire de séance : M. CRENN

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école (6/11/2018) :

M. GUERIN rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. La vie scolaire :

Activités pédagogiques :

- CP sortie La Rochelle : visite de l'aquarium avec activités pédagogiques sur la reconnaissance et la recherche des poissons --> les élèves ont apprécié la visite.
- CE2 sortie La Rochelle : activités pédagogiques au muséum d'histoire naturelle (visite et activités gratuites)
 - exposition sur les fouilles de restes de dinosaures.
 - activité de recherche avec chasse au trésor dans le muséum pour permettre de visiter l'ensemble du muséum de manière ludique.Bon retour des enfants et des parents. Les animateurs du musée ont trouvé le groupe agréable.
- Cinéma de Noël : *Les Cinq Légendes*. Au cinéma Le Cristal, projection privée à l'aide d'un DVD car le cinéma était fermé.
Remerciement à Mr Bourroux qui a donné de son temps bénévolement pour nous accueillir.
- Cadeau aux élèves (Chocolat de Noël) : la mairie est remerciée pour la qualité du sujet en chocolat (confiseur local).
- *Sorties à venir :*
 - Sortie Paléosite pour les CE2 (site du conseil général donc transport gratuit)
 - Sortie au moulin du Fâ (CE2)

- Sortie château de La Roche Courbon (CM1-CM2)
 - Sortie Mysterra parc d'aventures à Montendre (CM1-CM2)
 - Sortie visite chez un ostréiculteur (CM2)
 - Sortie Château de St Jean d'Angle (CE1)
 - Sortie Accrobranche Château de la Gataudière (CE1)
 - Sortie phare de Cordouan (CE1)
 - Sortie île d'Aix au départ de La Tremblade (CP)
 - Sortie phare de la Coubre à vélo (retour en bus) (CP)
- M. Guérin présente ses excuses concernant un oubli d'information du restaurant scolaire pour la sortie de La Rochelle ce qui a entraîné une commande trop importante au niveau du menu du jour. Un planning pour les prochaines sorties a été communiqué à Mme Lagoutte.
 - *Piscine/natation* : 12 séances demandées par an et par niveau. Avec le fonctionnement de la natation scolaire sur la commune, cela est impossible.
Nous programmons 2 séances par semaine/par classe du 27 mai au 28 juin ce qui fera au mieux et suivant la météo 10 séances au maximum pour certaines classes (moins pour d'autres à cause des jours fériés sur cette période). Nous avons demandé l'an passé le recrutement de 2 moniteurs (BEESAN) : 1 en surveillance et 1 en pédagogie pour les élèves les plus à l'aise. Nous n'en avons eu qu'un seul et cette année la commune a beaucoup de mal avec le recrutement.
Enseigner la technique de nage requiert certaines compétences que les enseignants n'ont pas en général. Les programmes demandent le « savoir nager » en fin de cycle 3 (sixième) ce qui est particulièrement nécessaire dans notre région. A ce sujet un film sur les dangers de la baignade a été réalisé par une école de la circonscription et pourra être projeté aux élèves.

Projet d'école : présentation au Conseil d'école

- Un exemplaire du projet d'école est donné aux parents pour une lecture commentée.
- Il court sur une période de 3 ans (2018/21).
- Il a été validé et commenté par Mme l'Inspectrice.
- Il part de constats au niveau de l'école (état des lieux).
Par exemple, pour les réussites de l'école :
 - → inclusion des élèves d'ULIS.
 - → communication verbale non violente (médiateurs)
- Il fixe des ambitions qu'il faudra atteindre avec des actions mises en place.
- Par exemple, développer la curiosité et l'éveil culturel par la mise en place de sorties pédagogiques, créer un référentiel pour l'élève qui le suivra dans toute sa scolarité (leçons)
- Lecture par les représentants de parents pour annotation : « **Projet intéressant qui serait plus efficace avec une équipe stable** ».

Effectifs 2019/20 :

Selon nos informations, une fermeture de classe est envisagée pour l'élémentaire, la maternelle étant préservée grâce à l'obligation de scolarisation à 3 ans avec insistance pour l'accueil des tous petits à 2 ans. Nous pouvons perdre quelques élèves avec la concurrence de l'école privée qui accueille plus facilement les élèves en maternelle notamment.

L'ouverture de la gendarmerie n'a permis à l'heure actuelle qu'une seule inscription.

Les prévisions donnent un effectif de 111 élèves hors ULIS pour la prochaine rentrée (moyenne de 22,2 élèves sur 5 classes après fermeture).

L'accueil de 24 CP ne compense pas le départ de 29 CM2 : perte de 5 élèves.

Une rencontre a eu lieu entre Mme le Maire et Mme l'Inspectrice à ce sujet : Mme Rolland n'est pas en mesure de nous informer des conclusions de cette réunion même si le but semblait être l'annonce d'une probable fermeture.

Pour l'instant nous ne savons pas quel poste sera concerné par cette fermeture.

Pour ce qui est de l'organisation matérielle, M. Orléat rejoindrait le 2^{ème} étage pour éviter qu'un collègue se retrouve seul à cet étage et libèrerait sa salle du 1^{er} étage.

Le Conseil d'école souhaiterait que l'on tende vers une plus grande stabilité de l'équipe.

A noter que la continuité des cours a été assurée malgré l'absence de plusieurs enseignants grâce à la présence des titulaires mobiles.

Coopérative scolaire :

Le solde est actuellement de 7306 € 62.

Au niveau des recettes, la photo scolaire a rapporté peu d'argent : 670 € 50 de bénéfiques (certaines années à plus de 1000 €).

La qualité et l'originalité des photos ne sont pas en cause : il faudrait peut-être changer la date des photos pour essayer d'obtenir plus d'argent ? En septembre ? Octobre ?

Les calendriers, vendu 3 €, ont rapporté à la caisse de coopérative, 229 € 70.

Au niveau des dépenses, 321 € pour le transport vers La Rochelle et 180 € 32 pour les entrées à l'aquarium.

Quelques achats pour les activités de classe.

Association de parents :

La prochaine manifestation est le carnaval qui aura lieu le samedi 6 avril 2019 : défilé dans les rues, représentation de hip hop, activités et jeux (en intérieur).

Une fête d'école est prévue un vendredi soir en juin (date non fixée) : les élèves présenteront des chants ou autres activités. Une kermesse et un repas sont envisagés à condition qu'il y ait assez de bénévoles.

Mme Orléat, au nom de la garderie périscolaire, remercie les membres de l'association de parents pour les dons de jeux effectués.

3. Le cadre de vie :

Restaurant scolaire :

- moins de problèmes au niveau de la discipline selon les employées.
- Les permis à point circulent peu, problème avec certains parents qui n'acceptent pas.
- Les enseignants s'étonnent du comportement de certains élèves qui ne sont pas sanctionnés : un enfant a déchiré son permis pour ne pas avoir à le faire signer.
- Quelles solutions ? Continuer ou non ? (Mme Rolland) Il faut continuer, Mme la Maire est prête à recevoir les parents mécontents dont les enfants n'ont plus de points. Donner une information sur la perte de points à faire signer mais pas le permis qui serait conservé au restaurant scolaire.
- Il serait utile d'organiser un conseil « restaurant scolaire » (élus, représentants de parents, personnel, directeur, DDEN...) pour réaffirmer la nécessité du permis à points et redévelopper son usage en apportant des modifications si nécessaire.

Travaux :

- Une sonnerie a été installée. Elle n'est pas assez forte, les enfants ne l'entendent pas, il faudrait la doubler à l'autre bout de la cour.
- Garderie : les parents ne peuvent plus récupérer les enfants avant 17h15 pour sécuriser l'entrée dans la cour. L'accès à la garderie reste problématique car pas de moyen de contrôler l'ouverture et la fermeture des portails.
- Sécurisation : les enfants connaissent les codes des serrures mécaniques et il est difficile pour les services techniques de les changer régulièrement. L'école n'est ainsi, pas correctement sécurisée.
- Il serait peut-être nécessaire d'étudier un système à badge ou carte avec visiophone pour certains accès.
- Pas d'internet pendant 15 jours : contrat d'entretien souscrit avec SOLURIS qui fait intervenir la société ACT Services : 2 techniciens sont intervenus sans résoudre le problème. La mairie a contacté l'assistance académique qui a résolu la panne en signalant de gros problèmes de câblages sur le réseau. (travaux 4 à 5000 euros à prévoir).
- Mise sous alarme de la porte accédant à la terrasse à réparer au 2ème étage.

Budget municipal 2019 :

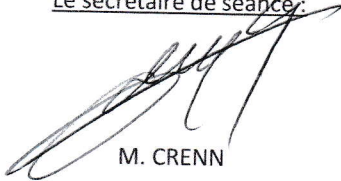
- Investissement : rideaux à remplacer ou stores : plus occultant pour une meilleure utilisation des TBI. Fin de l'équipement en TBI, un tableau à agrandir (triptyque) classe 9 et un dernier à installer (classe 6). Un devis d'environ 4500 € a été établi par SOLURIS.
- Fonctionnement : 50 euros par élèves sur une base de 124 élèves.
- Demande de budget pour l'acquisition de matériel de sport : 900 euros
- Budget livres et abonnements : 1170 €
- Budget de fonctionnement du dispositif ULIS : 500€.
- Subventions à l'association de coopérative scolaire : 5200 euros (pour le financement des sorties pédagogiques d'un coût total de 5429 € 32).

4. Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été transmise au président.

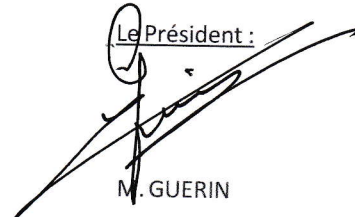
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00 après les remerciements de M Guérin et le rappel de la date du prochain conseil (le mardi 18 juin 2019).

Le secrétaire de séance:



M. CRENN

Le Président :



M. GUERIN